



## **Commission scolaire des Chic-Chocs**

---

Procès-verbal de la séance ordinaire du **conseil des commissaires** de la Commission scolaire des Chic-Chocs, tenue à l'école Esdras-Minville de Grande-Vallée, le **mardi 26 septembre 2017, à 19 h 30**, sous la présidence de monsieur Jean-Pierre Pigeon.

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le président, monsieur Jean-Pierre Pigeon, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la rencontre.

### **2. VÉRIFICATION DU QUORUM**

Dix commissaires sont présents et forment quorum, mesdames et messieurs les commissaires :

J. Antonio Blouin	Aline Perry
Jean-Yves Dupuis	Jean-Pierre Pigeon
Jacques Létourneau (S-A-D-M)	Louis Vigneau (commissaire-parent) (S-A-D-M)
Sébastien Lévesque (S-A-D-M)	Isabelle Richard (commissaire-parent)
Marie-France Minville	France Tapp (commissaire-parent)

Les commissaires, madame Aline Smith et monsieur Jean-Marc Lemieux sont absents et ont avisé de leur absence.

Sont aussi présents :

Madame Caroline Charette	directrice du Service des ressources humaines
Monsieur Éric Guénette	directeur du Service des ressources financières
Madame France Gagnon	consultante pour les Services éducatifs aux jeunes
Monsieur Claude Petitpas	directeur des Services du secrétariat général, des communications et de la gestion documentaire
Madame Hélène Roy	directrice des Services éducatifs aux adultes et à la formation professionnelle
Monsieur Martin Savoie	directeur général
Monsieur David Smith	directeur du Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire

### **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions

#### **5. Adoption et suivi des procès-verbaux**

- 5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 août 2017
- 5.2 Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 22 août 2017
- 5.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 août 2017
- 5.4 Suivi au procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 août 2017

#### **6. Enjeux politiques**

- 6.1 Remplacement d'un délégué au Réseau du sport étudiant, Est-du-Québec 2017-2018

6.2 Nomination d'un commissaire-parent au comité sur l'appréciation du rendement du directeur général

**7. Direction générale**

7.1 Entérinement de la résolution CE-1605-279 du 24 mai 2016

**8. Service des ressources financières**

*Aucun sujet relié à ce service*

**9. Service des ressources humaines**

*Aucun sujet relié à ce service*

**10. Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire**

10.1 Réfection de couverture et drainage des fondations à l'école Notre-Dame-de-Liesse

**11. Services éducatifs aux jeunes et Services informatiques**

11.1 Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement (PARI)

11.2 Cadre d'organisation des services éducatifs 2018-2019

11.3 Règles relatives à l'admission et à l'inscription des élèves dans les écoles 2018-2019

11.4 Calendrier scolaire 2018-2019

**12. Services éducatifs aux adultes et formation professionnelle**

*Aucun sujet relié à ce service*

**13. Services du Secrétariat général, des communications et de la gestion documentaire**

*Aucun sujet relié à ce service*

**14. Informations**

14.1 Rapport de la présidence

14.2 Rapport de la direction générale

14.3 Rapport de délégation, de représentation ou de participation des commissaires

14.4 Rapport des commissaires-parents

14.5 Informations des établissements

14.6 Reddition de comptes des administrateurs

14.7 Reddition de comptes des autres comités de gouvernance

15. Période de questions du public (10 minutes)

16. Autres affaires

17. Correspondance et dépôt de documents

18. Questions et commentaires des commissaires

19. Ajout

20. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Marie-France Minville, et résolu,

CC-1709-016

CC-1709-016

que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC (5 minutes)**

Public présent, aucun droit de parole n'est demandé.

## 5. ADOPTION ET SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

### 5.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 AOÛT 2017

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Yves Dupuis, et résolu,

**CC-1709-017**

**CC-1709-017** que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 22 août 2017 soit adopté tel que rédigé.

### 5.2 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 AOÛT 2017

Aucun suivi n'est requis.

### 5.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 AOÛT 2017

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Isabelle Richard, et résolu,

**CC-1709-018**

**CC-1709-018** que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 29 août 2017 soit adopté tel que rédigé.

### 5.4 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 AOÛT 2017

Aucun suivi n'est requis.

## 6. ENJEUX POLITIQUES

### 6.1 REMPLACEMENT D'UN DÉLÉGUÉ AU RÉSEAU DU SPORT ÉTUDIANT, EST-DU-QUÉBEC

VU la résolution CC-1708-003 nommant les représentants au Réseau du sport étudiant, Est-du-Québec pour l'année scolaire 2017-2018;

CONSIDÉRANT le congé octroyé à monsieur Steve Boulay;

CONSIDÉRANT qu'il est important que la Commission scolaire des Chic-Chocs soit représentée et participe de façon active aux activités du Réseau du sport étudiant, Est-du-Québec;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame France Tapp, et résolu,

**CC-1709-019**

**CC-1709-019** que la Commission scolaire des Chic-Chocs nomme, à titre de représentant au Réseau du sport étudiant, Est-du-Québec, monsieur Simon Bossé Germain, en remplacement de monsieur Steve Boulay, et ce, pour l'année scolaire 2017-2018, jusqu'au retour de ce dernier.

## **6.2 NOMINATION D'UN COMMISSAIRE-PARENT AU COMITÉ D'APPRÉCIATION DU RENDEMENT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

VU l'article 193.1, 5<sup>e</sup> alinéa de la Loi sur l'instruction publique permettant au conseil des commissaires de constituer des comités et d'y nommer des commissaires;

VU la Politique relative à l'appréciation du rendement de la direction générale;

CONSIDÉRANT la résolution CC-0909-031 à l'effet de nommer deux commissaires en plus d'un commissaire-parent et de la présidence du conseil des commissaires et du comité exécutif au comité d'appréciation du rendement de la direction générale;

CONSIDÉRANT la fin du mandat du commissaire-parent, monsieur Yves Boucher;

CONSIDÉRANT les discussions ayant eu cours en comité plénier;

CONSIDÉRANT la recommandation de la candidature de madame Isabelle Richard;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jacques Létourneau, et résolu,

**CC-1709-020**                      **CC-1709-020**      de nommer madame Isabelle Richard, membre commissaire-parent au comité d'appréciation du rendement de la direction générale de la Commission scolaire des Chic-Chocs pour la durée de son mandat.

### **HUIS CLOS**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur J. Antonio Blouin, et résolu,

**CC-1709-021**                      **CC-1709-021**      qu'un huis clos soit décrété à 19 h 40.

### **HUIS CLOS**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur J. Antonio Blouin, et résolu,

**CC-1709-022**                      **CC-1709-022**      que le huis clos soit levé à 19 h 59.

## **7. DIRECTION GÉNÉRALE**

### **7.1 ENTÉRINEMENT DE LA RÉOLUTION CE-1605-279 DU 24 MAI 2016**

VU le règlement relatif à la délégation de fonctions et pouvoirs;

CONSIDÉRANT le montant du règlement de l'entente particulière RH-1516-025;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Sébastien Lévesque, et résolu,

**CC-1709-023**                      **CC-1709-023**      que le conseil des commissaires entérine et fasse sienne la résolution CE-1605-279 adoptée à la séance du comité exécutif tenue le 24 mai 2016.

## 8. SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

*Aucun point relié à ce service.*

## 9. SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

*Aucun point relié à ce service.*

## 10. SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES, DE L'APPROVISIONNEMENT ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

### 10.1 RÉFECTION DE COUVERTURES ET DRAINAGE DES FONDATIONS À L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LIESSE

VU la lettre du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, datée du 7 mars 2016, autorisant la réalisation des projets «Maintien des bâtiments et résorption du déficit de maintien 2015-2016» (Projet 0442M1516-2);

VU l'appel d'offres public diffusé sur le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) en date 6 septembre 2017;

CONSIDÉRANT les offres reçues :

SOUSSIONNAIRE	PROVENANCE	MONTANT (AVANT TAXES)	MONTANT (APRÈS TAXES)	CONFORME	RECOMMANDATION
Rénovation C.M. inc.	Grande-Vallée	318 300,00 \$	365 965,43 \$	Oui	
Oneil Dumaresq Construction inc.	Rivière-au-Renard	284 427,00 \$	327 019,94 \$	Oui	
G.D. Construction et Fils Inc.	Rivière-au-Renard	268 000,00 \$	308 133,00 \$	Oui	✓

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme Vachon et Roy, architectes, experts professionnels dans le dossier;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Yves Dupuis, et résolu,

**CC-1709-024**

**CC-1709-024**

de retenir les services de G.D. Construction et Fils inc. pour effectuer des travaux réfection de couvertures et le drainage des fondations à l'école Notre-Dame-de-Liesse au montant de 268 000,00 \$, taxes non incluses, (308 133,00 \$ avec taxes), et de mandater le directeur du Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Chic-Chocs tous les documents requis à la réalisation des travaux.

## 11. SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES ET SERVICES INFORMATIQUES

### 11.1 LOI SUR LA GOUVERNANCE ET LA GESTION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES DES ORGANISMES PUBLICS ET DES ENTREPRISES DU GOUVERNEMENT (PARI)

VU l'article 14 de la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement qui stipule que le conseil des commissaires doit approuver la Programmation annuelle en ressources informationnelles (PARI) de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT la Programmation annuelle en ressources informationnelles (PARI) pour l'année scolaire 2017-2018 préparée par le coordonnateur des Services informatiques de la Commission scolaire pour le bénéfice du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et portant le numéro SEJSI1718-002, datée du 13 septembre 2017, version 1;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Aline Perry, et résolu,

**CC-1709-025**

**CC-1709-025** d'approuver la Programmation annuelle en ressources informationnelles (PARI) pour l'année scolaire 2017-2018 au montant de 1 389 000 \$, document portant le numéro SEJSI1718-002, daté du 13 septembre 2017, version 1, montant déjà inclus dans le budget global 2017-2018.

## **11.2 CADRE D'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS DANS LES ÉCOLES 2018-2019**

À titre d'information, nous vous déposons la version 2 du Cadre d'organisation des services éducatifs dans les écoles 2018-2019.

Cette dernière fera l'objet des consultations auprès du comité de parents et du comité de participation commission du personnel enseignant.

Le Cadre d'organisation des services éducatifs dans les écoles 2018-2019 sera déposé pour adoption à la séance du conseil des commissaires du 23 janvier 2018.

## **11.3 RÈGLES RELATIVES À L'ADMISSION ET À L'INSCRIPTION DES ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES 2018-2019**

À titre d'information, nous vous déposons la version 2 des Règles relatives à l'admission et à l'inscription des élèves dans les écoles 2018-2019.

Cette dernière fera l'objet des consultations auprès du comité de parents et du comité de participation commission du personnel enseignant.

Les Règles relatives à l'admission et à l'inscription des élèves dans les écoles 2018-2019 seront déposées pour adoption à la séance du conseil des commissaires du 23 janvier 2018.

## **11.4 CALENDRIER SCOLAIRE 2018-2019**

À titre d'information, nous vous déposons la version 2 du calendrier scolaire 2018-2019.

Cette dernière fera l'objet des consultations auprès du personnel enseignant via le STEEQ, le comité de participation commission du personnel enseignant et le comité de parents.

Le calendrier scolaire 2018-2019 sera déposé pour adoption à la séance du conseil des commissaires du 23 janvier 2018.

## **12. SERVICES ÉDUCATIFS AUX ADULTES ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

*Aucun sujet relié à ce service.*

### **13. SERVICES DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL, DES COMMUNICATIONS ET DE LA GESTION DOCUMENTAIRE**

*Aucun sujet relié à ce service.*

### **14. INFORMATIONS**

#### **14.1 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE**

Le président fait état de sa participation aux activités reliées à la fonction de la présidence pour la période du 23 août 2017 au 26 septembre 2017.

#### **14.2 RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Le rapport d'activités du directeur général est déposé. Par celui-ci, il fait état de sa participation aux activités reliées à la fonction de la direction générale pour la période du 23 août 2017 au 26 septembre 2017.

#### **14.3 RAPPORT DE DÉLÉGATION, DE REPRÉSENTATION OU DE PARTICIPATION DES COMMISSAIRES**

- La commissaire, madame Marie-France Minville, fait état de sa participation aux activités suivantes :
  - Assemblée générale annuelle des parents de l'école des Prospecteurs de Murdochville.
  - Assemblée générale annuelle des parents de l'école Notre-Dame de Cloridorme.
  - Assemblée générale annuelle des parents de l'école Esdras-Minville de Grande-Vallée.

#### **14.4 RAPPORT DES COMMISSAIRES-PARENTS**

Aucun rapport n'est déposé.

#### **14.5 INFORMATIONS DES ÉTABLISSEMENTS**

Le directeur général, monsieur Martin Savoie, présente aux commissaires le rapport des événements réalisés et à venir dans les établissements jusqu'au 24 octobre 2017.

#### **14.6 REDDITION DE COMPTES DES ADMINISTRATEURS**

Dans le cadre du Règlement relatif à la délégation de fonctions et pouvoirs, le directeur général et les directeurs de service sont appelés à prendre un certain nombre de décisions. Les documents déposés témoignent des décisions prises au cours du mois d'août 2017.

#### **14.7 REDDITION DE COMPTES DES COMITÉS DE GOUVERNANCE**

*Différents comités se sont institués à la Commission scolaire des Chic-Chocs et doivent rendre compte de leurs actions au conseil des commissaires.*

Aucun compte-rendu n'est déposé

## **15. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC (10 MINUTES)**

Public présent, aucun droit de parole n'est demandé.

## **16. AUTRES AFFAIRES**

Aucune autre affaire n'est discutée.

## **17. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**

Aucune correspondance ni dépôt de document.

## **18. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES COMMISSAIRES**

- Le commissaire, monsieur Jean-Yves Dupuis, mentionne l'importance de sensibiliser et accompagner les parents et le personnel de la Commission scolaire sur l'opération en cours concernant la préparation du Plan d'engagement vers la réussite. La commissaire, madame France Tapp, fait part de la possibilité d'avoir recours au portail-parent afin de rejoindre les parents qui utilisent ce service. La commissaire, madame Isabelle Richard, mentionne qu'une correspondance via les sacs d'école pour les élèves du primaire demeure la meilleure façon de rejoindre les parents.
- Le commissaire, monsieur Jean-Yves Dupuis, s'informe sur les travaux en cours au gymnase de l'école C.-E.-Pouliot. Le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur David Smith, mentionne que les travaux en cours se font durant les heures de classe, mais dans une seule section du gymnase pendant que l'autre section est disponible aux élèves.
- Le commissaire, monsieur Jean-Yves Dupuis, demande des informations concernant le système de communication à l'école Saint-Rosaire. Le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur David Smith, informe les membres du conseil des commissaires que suite au refilage complet du système informatique de l'école, le système de communication à l'entrée a dû être arrêté temporairement, mais que le tout reviendra à la normale sous peu.

### **HUIS CLOS**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Yves Dupuis, et résolu,

**CC-1709-026**      **CC-1709-026**      qu'un huis clos soit décrété à 20 h 43.

### **HUIS CLOS**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Marie-France Minville, et résolu,

**CC-1709-027**      **CC-1709-027**      que le huis clos soit levé à 21 h 35.

## **19. AJOUT**

Aucun ajout



**20. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Aline Perry, et résolu,

**CC-1709-028**

**CC-1709-028**

que l'assemblée soit levée à 21 h 40.

---

PRÉSIDENT

---

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL